

Sommaire du contenu

L'économie américaine déraile... Le Canada peut-il sauter du train? Cet article décrit le borbier du marché financier combiné aux problèmes économiques fondamentaux et décrit les politiques qui devraient être mises en œuvre pour réduire les dommages. Vous y trouverez aussi la prévision consensuelle des principaux indicateurs économiques du Canada et des provinces.

Le déficit des infrastructures municipales dépasserait les 120 milliards de dollars. Cet article résume une récente étude de la Fédération canadienne des municipalités sur l'ampleur du déficit des infrastructures et présente l'analyse du SCFP sur les manques à gagner dans les transferts fédéraux.

Une croissance de l'emploi solide dans le secteur public, mais pas aussi spectaculaire que les données le suggèrent. Selon l'*Enquête sur la population active*, le Canada a continué de créer des emplois à un rythme remarquable cette année, plus particulièrement dans le secteur public. Il n'y a aucun doute que la croissance de l'emploi s'est avérée forte, mais il y a lieu de croire qu'elle n'a pas été aussi robuste que les données de cette enquête l'indiquent.

Le nouveau fordisme : un dangereux système salarial à deux vitesses. Cet article traite d'un système salarial à deux vitesses susceptible de devenir dangereux et d'autres mesures comprises dans de récents contrats des TUA que nous n'avons pas intérêt à importer.

Le taux d'inflation prêt pour la nouvelle année. L'inflation du prix à la consommation s'est accélérée au cours des derniers mois, particulièrement en raison des augmentations du prix du logement et de l'énergie. Toute proportion gardée, cette augmentation a entraîné une incidence plus percutante pour les Canadiennes et les Canadiens à moyen et à plus faible revenus. Pour différentes raisons, le taux d'inflation des prix à la consommation devrait diminuer au cours de la nouvelle année.

La force des marchés du travail permet de réaliser des gains salariaux réels. Les règlements de négociations collectives majeures ont entraîné des rajustements du salaire moyen de plus de 3 % à ce jour cette année, un niveau environ 1 % supérieur à l'inflation dans la plupart des provinces à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve.

Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

L'économie américaine déraile... Le Canada peut-il sauter du train?

Les principaux indicateurs économiques des États-Unis ont tous bonne mine :

- croissance économique de 4,9 % au 3^e trimestre;
- taux de chômage de 4,7 % et croissance des emplois de plus de 1,6 million dans la dernière année;
- inflation moyenne de 2,5 % dans la dernière année.

En surface, ces mesures semblent indiquer que l'économie américaine est l'une des plus saines au monde, et l'on se demande bien d'où viennent ces récentes rumeurs de récession et toute l'inquiétude connexe.

De plus, les habitués des médias commerciaux et financiers ont dû se familiariser avec un tout nouveau langage, comme le PCAA, les TGC, les TACH et d'autres termes et acronymes.¹

Une explosion de nouveaux produits financiers et dérivés s'est produite au cours des deux dernières décennies. Beaucoup d'entre eux n'étaient qu'un recoupage et un nouvel amalgame de dettes existantes, comme les hypothèques, les prêts-auto et les dettes de carte de crédit, sous forme de titres financiers que les investisseurs pouvaient posséder directement. On a aussi assisté à la création de nouveaux instruments financiers, comme les *hedge funds* (fonds spéculatifs) et les *swaps* (prêts réciproques) dont le but était de fournir de l'assurance et une protection contre les risques associés à ces valeurs.

Cette innovation financière a connu un succès monstre et ce, à plusieurs égards. Tout en servant la politique monétaire, elle a réduit le coût du crédit et des prêts ce qui a conduit, dans de nombreux pays, à une flambée dans l'habitation.

Elle a aussi été synonyme de grande prospérité pour nombres de personnes et d'entreprises, notamment les fonds de placement spéculatifs et les fonds de capital à risque privé.

Simultanément, aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays, l'industrie financière, et en particulier la surveillance de ces nouveaux produits, est devenue de plus en plus anarchique. Nombre d'investisseurs, y compris les fonds de retraite, les sociétés et les gouvernements, ne comprenaient pas très bien ce dans quoi ils investissaient ni les risques afférents. De même, de nombreux emprunteurs, notamment ceux ayant des prêts hypothécaires à risque élevé, n'avaient qu'une mince idée de leurs risques et obligations.

La situation est devenue de plus en plus dangereuse, puisque, dorénavant, plusieurs degrés séparent les propriétaires des actifs, comme les TACH, de ceux qui avaient emprunté de l'argent.

Ils n'étaient pas seuls. En fin de compte, parmi les acteurs de l'industrie financière, des organismes de réglementation financière ou même des agences de cotation des titres, très peu avaient une idée claire des risques et des obligations assortis à ces valeurs.

On voit beaucoup plus clair dans tout cela depuis l'été dernier. Au moment où les taux d'intérêt ont grimpé pour donner inévitablement cours à une chute du prix des maisons aux États-Unis, la hausse des défauts de paiement hypothécaire a révélé au grand jour que même l'industrie financière ne serait pas en mesure de remettre de l'ordre dans le désordre des obligations.

Le marché de ces investissements a complètement figé. Au bout du compte, de nombreux investisseurs issus d'organismes supposément sophistiqués, comme la Caisse de dépôt, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Yukon ainsi que de petites villes norvégiennes situées au-dessus du cercle arctique, avaient investi massivement dans de tels produits sans connaître les risques.

¹ Ces acronymes correspondent à des catégories de titres similaires : le PCAA est le papier commercial adossé à des actifs (ABCP/asset-backed commercial paper), les TGC sont les titres garantis par des créances (CDO/Collateralized Debt Obligations) et les TACH sont les titres adossés à des créances hypothécaires (MBS/Mortgage-Back Securities).

Conséquemment à toutes ces pertes, ces risques et ces incertitudes nouvellement découverts, les banques et autres prêteurs haussent les taux des prêts et resserrent leurs conditions, provoquant ainsi un resserrement du crédit.

Les baisses dans les taux d'intérêt de la Banque du Canada et d'autres banques centrales peuvent certes aider, mais elles ne compensent pas la hausse des marges d'intérêt ou les majorations exigées par les prêteurs (75 points de base de plus cette année) tout comme la réduction des taux d'intérêts ne peut éliminer les grandes incertitudes qui persistent.

Ces développements du marché financier ne sont pas les seuls responsables de nos problèmes économiques. La montée en flèche du prix des maisons et le surendettement des ménages auraient inévitablement entraîné un règlement de compte financier. Or, le désordre financier a grandement contribué à complexifier ces problèmes économiques fondamentaux. Il a grossi et prolongé le boom économique et pourrait bien en faire autant pour la récession.

Aujourd'hui, dans l'industrie de la finance, nombre d'économistes de premier plan prédisent une probabilité de récession de 50 % et plus aux États-Unis et plusieurs croient qu'elle pourrait durer longtemps.

La question est donc de savoir si le Canada, dont le destin est si intimement lié à l'économie des États-Unis, peut échapper à ce carnage économique.

Certains croient que l'économie mondiale, compte tenu de la croissance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays, s'est diversifiée et pourrait surmonter un repli en se « dissociant » de l'économie américaine.

Pour ce qui est du Canada, cette vue repose sur l'étendue des différences entre les deux économies, y compris des niveaux d'endettement moindres, des finances gouvernementales saines et une diversification de nos exportations, dont une part plus grande de nos ressources naturelles dirigée vers d'autres pays.

En même temps, 75 % de nos exportations sont destinées aux États-Unis. Bien que perturbée, l'industrie automobile demeure notre plus gros exportateur et il est clair que nous ne sommes pas immunisés contre les problèmes des marchés financiers. Nous subissons certains des mêmes problèmes fondamentaux de ce marché, mais probablement pas au même degré. Par ailleurs, les incidences des problèmes économiques aux États-Unis peuvent parfois être amplifiées au Canada.

Une chose est sûre : la spéculation sur la capacité du Canada de se « dissociar » et d'échapper au pire d'une baisse éventuelle au sud de sa frontière ira en grandissant. Or, une spéculation passive ne changera rien.

En fait, nous avons besoin de politiques économiques qui favoriseront la dissociation et amortiront les baisses économiques. Nous devons aussi tirer des leçons de nos erreurs passées. Plus de déréglementation, de coupes dans les services publics, de privatisations, de réductions d'impôts et de libre-échange ne feront qu'empirer la situation. Heureusement, les gouvernements fédéral et provinciaux affichent tous des surplus substantiels et peuvent se permettre de prendre des mesures proactives.

Ces dernières devraient au moins inclure :

- des mesures visant à accroître la sécurité économique des travailleurs et des ménages, comme l'extension et l'amélioration des prestations d'assurance-emploi et des autres avantages et soutiens sociaux;
- des politiques industrielles ayant pour but d'appuyer les secteurs manufacturier et forestier et les autres secteurs de l'économie qui sont durement touchés;
- un investissement public direct accru dans l'infrastructure, en particulier l'infrastructure municipale;
- des politiques aptes à inciter les entreprises à utiliser leurs profits pour faire des investissements en capital productifs et efficaces – et non seulement des réductions d'impôt qui alimentent les investissements spéculatifs;
- des politiques substantielles en matière de changements climatiques, qui réduiraient l'inquiétude dans ce domaine crucial en aiguillonnant l'investissement et en donnant lieu à davantage d'économies et d'efficacité;
- un soutien accru aux services publics, y compris l'éducation, les services à l'enfance, les soins de santé, les compétences, l'alphabétisation et la formation;
- une régulation réelle et efficace de l'industrie financière au Canada, laquelle manque amèrement; et
- des politiques macroéconomiques, monétaires, fiscales et commerciales conçues pour promouvoir la stabilisation économique, plutôt que des approches de laissez aller.

Perspectives économiques canadiennes				
Taux de croissance annuelle, sauf indication		2007	2008	2009
Croissance économique				
PIB réel		2,6 %	2,4 %	2,6 %
- Dépenses de consommation		3,9 %	3,2 %	2,9 %
- Investissement commercial		4,6 %	6,4 %	5,7 %
- Dépenses gouvernementales		2,6 %	3,2 %	3,5 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi		2,2 %	1,4 %	1,1 %
Taux de chômage		6,0 %	6,1 %	6,2 %
Croissance de la productivité		0,5 %	1,3 %	1,3 %
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Bénéfices des sociétés anonymes avant impôts		5,2 %	3,4 %	4,3 %
Revenu réel disponible des particuliers				
Taux d'épargne des particuliers		3,7 %	3,0 %	2,8 %
Mises en chantier (000)		226	208	194
Taux d'intérêt et taux de change				
Bon du Trésor à court terme - 3 mois		4,10 %	4,24 %	4,77 %
Bon à long terme – 10 ans		4,27 %	4,52 %	5,00 %
Taux de change US \$/CDN \$		94,46 \$	100,85 \$	97,75 \$
Moyenne consensuelle fondée sur les plus récentes prévisions de divers pronostiqueurs canadiens au 30 novembre 2007				

Perspectives provinciales								
% de croissance annuelle, sauf indication	Chômage							
	PIB réel		Emploi		Taux		Inflation	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Terre-Neuve-et-Labrador	2,6	2,5	2,2	1,2	6,1	6,2	2,4	2,3
Île-du-Prince-Édouard	6,4	1,3	1,0	0,7	13,6	13,0	1,5	1,7
Nouvelle-Écosse	1,9	1,9	1,4	0,7	10,3	10,2	1,6	1,9
Nouveau-Brunswick	2,3	2,6	1,3	1,0	8,0	7,7	1,8	1,9
Québec	2,3	2,5	1,7	0,9	7,5	7,3	1,6	1,8
Ontario	2,1	2,1	2,1	1,0	7,3	7,2	1,8	1,8
Manitoba	1,9	2,0	1,4	0,9	6,5	6,7	1,9	1,9
Saskatchewan	3,2	2,8	1,5	1,0	4,4	4,4	2,3	2,3
Alberta	3,9	3,5	2,5	1,3	4,2	4,1	2,7	2,9
Colombie-Britannique	4,6	3,7	4,7	2,2	3,5	3,8	5,2	3,6
Fondé sur les prévisions consensuelles de nos différents pronostiqueurs. Nombres de ces prévisions datent toutefois de quelques mois et ne tiennent pas compte d'importants développements économiques. On s'attend, par exemple, à une inflation plus faible.								

Le déficit des infrastructures municipales dépasserait les 120 milliards de dollars plus les 115 milliards de dollars que coûtera la nouvelle infrastructure

Des analyses récentes démontrent que le déficit d'infrastructure municipale – les investissements nécessaires pour réparer et rehausser les actifs d'infrastructure municipale à des niveaux minimum acceptables – a atteint 123 milliards de dollars, dépassant l'estimation antérieure de 60 milliards de dollars.

Cet estimé inclut les « sous-déficits » suivants :

- 31 milliards de dollars pour les réseaux d'aqueduc et d'eaux résiduaux;
- 22,8 milliards de dollars pour le transport en commun;
- 21,9 milliards de dollars pour le transport (y compris les routes, les ponts, les trottoirs, les pistes cyclables, etc.);
- 40,2 milliards de dollars pour l'infrastructure communautaire, récréative, culturelle et sociale; et
- 7,7 milliards de dollars pour la gestion des déchets.

Ces estimés ont été calculés dans le cadre d'une enquête extensive menée auprès des municipalités en octobre et en novembre 2007 par le D^r Saeed Mirza, spécialiste de l'infrastructure de l'Université McGill, pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)².

Au Canada, ce déficit d'infrastructure s'est formé dans les années 1980 et 1990, au moment où les nouveaux investissements n'augmentaient que de 0,1 % par année.

Depuis 2001, les investissements en capital des administrations locales ont augmenté à un rythme plus rapide, mais l'essentiel a été consacré à de nouveaux services et à de nouvelles installations destinés à satisfaire les besoins d'une urbanisation et d'une croissance urbaine sans cesse grandissantes.

Pendant ce temps, on a peu fait pour entretenir et réhabiliter l'infrastructure existante. Le capital national existant a vieilli, et une grande partie a atteint ou dépassé la fin de sa vie utile estimative. La détérioration a été accélérée par un entretien inadéquat et des réparations insuffisantes.

Cet état de fait a provoqué des accidents dangereux, tels l'effondrement de ponts, et entraîné des travaux de réparation correctifs coûteux à des services comme les conduites principales d'aqueduc et d'égout.

Négligence et report d'investissements ont tôt fait de coûter plus cher. Les réparations d'urgence, en particulier d'infrastructure souterraine, coûtent plus qu'un entretien et un renouvellement bien planifié. Un entretien inadéquat réduit la durée de vie du service, ajoutant aux coûts à long terme du remplacement. Une capacité inadéquate et des réparations d'urgence augmentent les délais et les coûts des secteurs public et privé.

En plus du déficit d'infrastructure de 123 milliards de dollars, l'enquête de la FCM estime que les municipalités ont besoin de 115 milliards de dollars pour les *nouveaux* besoins d'infrastructure, à savoir :

- 35,7 milliards de dollars pour les réseaux d'aqueduc;
- 20,9 milliards de dollars pour les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales;
- 28,5 milliards de dollars pour le transport;
- 7,7 milliards de dollars pour le transport en commun;
- 18,1 milliards de dollars pour les installations culturelles, sociales, communautaires et récréatives; et
- 4,3 milliards de dollars pour la gestion des déchets.

Ces estimations ne semblent pas tenir explicitement compte des investissements nécessaires pour composer avec les changements climatiques et le réchauffement de la planète. Pour les municipalités, cela signifie à la fois des investissements afin de faciliter l'*adaptation* aux inévitables changements climatiques qui se produiront au cours des prochaines décennies et des investissements de compensation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Au Canada, les municipalités jouent un rôle plus important que tout autre palier de gouvernement pour ce qui est d'apporter des changements concrets dans ces domaines. Si nous disposions d'un plan national efficace pour la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et si les municipalités avaient les fonds nécessaires pour accomplir cette tâche, le temps pourrait être fort opportun de faire ces investissements.

² Saeed Mirza, 2007. *Attention : Danger L'effondrement imminent de l'infrastructure municipale du Canada*. Fédération canadienne des municipalités, 2007.
http://www.fcm.ca/french/advocacy_f/deficit-f.html

Les municipalités sont actuellement responsables de plus de 52 % du capital national d'infrastructure publique au Canada, une hausse de 31 % par rapport à 1961. Durant cette même période, la part du gouvernement fédéral a diminué de 24 %, à moins de 7 %, et la part des provinces est passée de 45 % à 39 %.

Les municipalités sont responsables de plus de la moitié des infrastructures publiques du Canada, mais elles reçoivent moins de 10 % de l'ensemble des recettes fiscales. Virtuellement, tout cela prend la forme de taxes foncières et de frais d'utilisation régressifs, lesquels pèsent plus lourdement sur les ménages à faible revenu.

Pendant cette même période où les municipalités ont eu à prendre la responsabilité d'une part plus importante de l'infrastructure publique (de même que d'autres services), les gouvernements fédéral et provinciaux ont sabré dans leurs paiements de transfert aux administrations locales.

Une recherche du SCFP démontre que si, depuis 1996, les transferts fédéraux et provinciaux étaient restés en rythme avec les besoins, les dépenses ou les autres revenus des administrations locales, ces dernières auraient reçu de 42 à 56 milliards de dollars de plus pour la période de 1996 à 2006, y compris environ 4 à 7 milliards de dollars de plus par année en transferts au cours des dernières années³.

Le gouvernement conservateur affirme que son plan d'infrastructure « Chantiers Canada » représente le plus gros investissement fédéral dans les infrastructures depuis la Seconde Guerre mondiale. Or, cette affirmation ne tient la route que parce qu'il a été prolongé sur un plus grand nombre d'années.

En réalité, le gouvernement Harper n'a ajouté que très peu aux fonds que les gouvernements précédents avaient déjà consentis pour l'infrastructure. Une fois que le Fonds de la taxe sur l'essence aura atteint son maximum en 2009-2010, les investissements fédéraux dans l'infrastructure n'augmenteront que de 1 % par année, c'est-à-dire moins que le taux d'inflation prévu⁴.

Jim Flaherty, ministre des Finances, dit maintenant qu'en incluant les investissements des autres paliers de gouvernement et du secteur privé, les investissements fédéraux dans l'infrastructure fédérale entraîneront plus de 100 milliards de dollars en investissements d'infrastructure. Il est clair que ces déclarations sont beaucoup moins bien pourvues puisque les pressions budgétaires obligent une fois de plus les municipalités à reporter leurs investissements en capital.

³ En 2006, le manque à gagner dans les transferts aux municipalités se calcule en milliards.
SCFP Questions d'économie en bref, novembre 2007.
http://www.scfp.ca/economics/Transfers_to_Municipi?

⁴ Des chantiers au Canada, mais peu... SCFP Questions d'économie en bref, novembre 2007.
http://www.scfp.ca/economics/Building_Canada_but_?

Une croissance de l'emploi solide dans le secteur public, mais pas aussi spectaculaire que les données le suggèrent

Une remarquable croissance de l'emploi

L'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada révèle que le marché du travail a continué de créer des emplois à un rythme remarquable cette année :

- Ajout de 346 000 nouveaux emplois en dix mois, du début de l'année au mois d'octobre⁵;
- Croissance annuelle de l'emploi de 2,5 %, supérieure de plus de 1 % à la croissance démographique prévue;
- Taux de chômage de 5,8 % à l'échelle nationale, le plus faible depuis 33 ans;
- Sommet jamais égalé du taux d'emploi, à 63,7 % (proportion de la population d'âge actif qui occupe un emploi);
- Croissance annuelle de l'emploi de plus de 2 % dans chacune des provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de la Saskatchewan;
- Taux de chômage de 4,2 % chez les femmes adultes.

Si la croissance de l'emploi a été plus forte en Alberta et dans l'Ouest, les autres provinces impressionnent également. L'Ontario a injecté 109 000 nouveaux emplois dans son économie depuis le début de l'année. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ne sont pas en reste, avec respectivement 85 000 et 15 000 emplois supplémentaires.

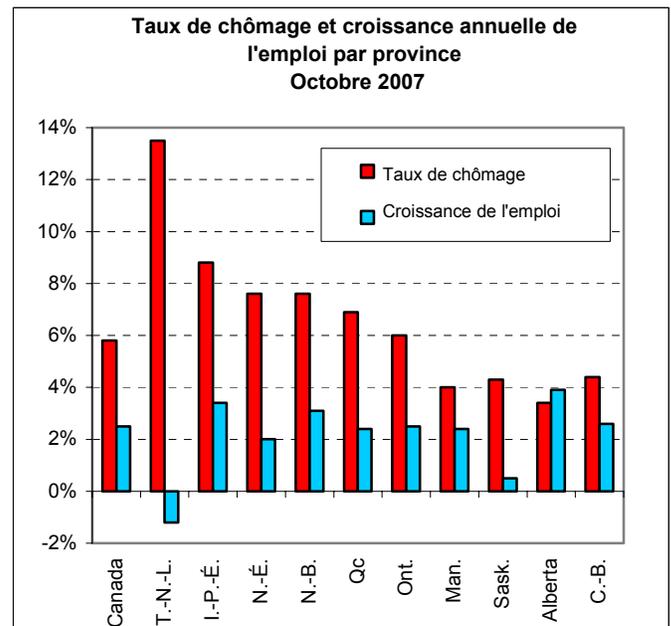
Une part importante des nouveaux emplois dont on rapporte la création depuis le début de l'année se trouve dans le secteur public, puisque l'on fait état de 179 000 nouveaux emplois comme suit :

- 75 000 dans le secteur de l'administration publique (+9 %);
- 40 000 dans les secteurs des soins de santé et de l'aide sociale (+2,2 %);
- 20 000 dans le secteur de l'éducation (+2,2 %).

En Ontario, l'élection provinciale a temporairement fait grimper l'emploi dans l'administration publique en octobre, mais, même sans ce coup de pouce supplémentaire, l'*Enquête sur la population active* indique que la croissance de l'emploi dans ce secteur atteignait presque 7 %.

Les médias se sont montrés quelque peu alarmistes au sujet du taux de croissance élevé de l'emploi dans le secteur public. Comme en témoigne l'analyse ci-dessous, il est très probable que ces prévisions soient trop optimistes.

La robustesse du marché du travail a pour effet d'accroître les salaires. Selon cette enquête, les salaires horaires moyens ont augmenté à un taux annuel de plus de 4 % pendant trois mois consécutifs.



Ces augmentations commencent à compenser les effets de vingt années marquées par des salaires réels presque stagnants, mais elles ne sont pas suffisantes dans le contexte d'un marché du travail tendu et compte tenu de la part réduite de la main-d'œuvre dans le revenu national.

Le fait que les emplois moins bien rémunérés profitent aussi des gains salariaux laisse entrevoir un avenir prometteur. L'*Enquête sur la population active* révèle que les salaires horaires moyens des professions principales ont affiché une hausse de 9 % par rapport à l'année dernière, alors que ceux des emplois spécialisés dans les ventes et les services et ceux des emplois du secteur de la santé ont respectivement augmenté de 5 % et de 5,7 %.

⁵ Les données de l'*Enquête sur la population active* sont basées sur les résultats obtenus en octobre 2007, à moins d'avis contraire.

Tout n'est pas rose

Le marché de l'emploi n'est pas totalement idyllique :

- Plus du tiers des nouveaux emplois créés cette année sont le fait de travailleurs autonomes; il s'agit donc d'emplois moins stables, souvent précaires ou exercés à temps partiel;
- La croissance de l'emploi à temps partiel a été beaucoup plus rapide que celle de l'emploi à temps plein;
- Le secteur de la fabrication continue de perdre des emplois : 82 000 cette année seulement (une chute de 3,9 %), faisant passer à 298 000 le nombre total d'emplois perdus de novembre 2002 à octobre 2007.

Sous l'effet d'un dollar élevé, de nombreuses autres pertes d'emploi sont prévues dans le secteur de la fabrication et de la transformation. La société Chrysler s'est délestée de 1 000 emplois à son usine de Brampton au début novembre. À la fin de novembre, Abitibi-Bowater a annoncé la suppression de plus de 1 000 emplois dans ses usines de papier et ses scieries partout au pays. Jim Stanford, des TUA, estime que 300 000 emplois de plus seront perdus au cours des deux à quatre prochaines années si le huard demeure à parité avec le dollar américain et si aucune mesure importante n'est prise pour aider le secteur de la fabrication.

D'autres enquêtes concluent à des gains plus modestes

S'il n'y a aucun doute que la croissance de l'emploi a été forte, celle-ci n'a peut-être pas été aussi robuste que les données de l'*Enquête sur la population active* l'indiquent. Statistique Canada a aussi effectué une enquête beaucoup plus vaste auprès des employeurs sur la rémunération directe, *Emploi, gains et durée de travail*.

Selon cette enquête, qui ne tient pas compte des travailleurs autonomes, la croissance de l'emploi s'est avérée plus lente : 1 % au cours des neuf premiers mois de l'année, par comparaison à 1,3 % selon l'*Enquête sur la population active*. Cette enquête fait aussi état d'une croissance plus réaliste de l'emploi dans le secteur de l'administration publique et d'une croissance plus lente des salaires (3,1 % par rapport à 4,1 %).

Aucune enquête n'est parfaite, ni capable de tracer un tableau complètement exact de la situation de l'emploi. L'*Enquête sur la population active* jouit d'une plus grande attention au Canada pour plus d'une raison : elle est publiée presque deux mois avant l'enquête *Emploi, gains et durée de travail*, elle contient de plus amples détails démographiques, elle est désaisonnalisée et sa portée est plus vaste. Il reste qu'il s'agit d'une enquête plus petite et que, par le fait même, son contenu est considérablement moins précis.

Malgré ses limites, l'information offerte dans l'enquête *Emploi, gains et durée de travail* est plus précise dans sa couverture du secteur public et plus pertinente pour la plupart des membres du SCFP⁶.

Les données contenues dans cette enquête sont probablement plus réalistes en ce qui a trait à la croissance de l'emploi, surtout dans le secteur public. Selon cette enquête, de septembre 2006 à septembre 2007, la croissance de l'emploi aurait progressé comme suit :

- 71 500 emplois dans le secteur public au total, ou une croissance de 2,3 %, soit la moitié des 145 000 emplois rapportés dans l'*Enquête sur la population active* durant la même période;
- 27 500 emplois, ou une croissance de 3,5 %, dans le secteur de la santé et des services sociaux;
- 10 000 emplois, ou une croissance de 2,8 %, dans les universités, les collèges et cégeps et les écoles de métiers;
- 9 400 emplois, ou une croissance de 2,4 %, dans les gouvernements locaux;
- 9 300 emplois, ou une croissance de 1,5 %, dans les commissions scolaires locales.

Ces données indiquent un taux de croissance de l'emploi respectable, près du taux de croissance de l'emploi moyen de l'ensemble de l'économie. Peu importe le calcul utilisé, l'emploi dans le secteur public demeure inférieur de 20 % à celui de l'emploi global au Canada. Sa croissance est beaucoup moins élevée qu'elle ne l'était chaque année avant 1997, et moins élevée que dans de nombreux autres pays plus productifs.

⁶ Le numéro de septembre 2006 du *Climat économique des négociations* renferme une analyse des différences relevées entre l'*Enquête sur la population active* et l'enquête *Emploi, gains et durée de travail*, plus particulièrement sous l'angle de l'emploi dans le secteur public.
http://www.scfp.ca/updir/Economic_Climate_Sept_2006-fr.pdf

Le nouveau fordisme : un dangereux système salarial à deux vitesses

La récente entente de renonciation à la grève entre les Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile et Magna International a fait l'objet de nombreuses discussions chez les syndicalistes canadiens.

Un autre élément troublant dans les récentes ententes signées dans le secteur automobile au sud de la frontière a attiré beaucoup moins d'attention – même si le danger est encore plus élevé.

Les trois ententes des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) avec les « trois grands » – GM, Ford et Chrysler – ont introduit une structure salariale à deux vitesses. Dorénavant, presque tous les nouveaux employés, ainsi que bon nombre de ceux déjà au service de ces constructeurs, mais qui travaillent à temps partiel ou sur appel à long terme, ou qui font partie d'un réservoir de main-d'œuvre, recevront des salaires et des avantages d'une valeur deux fois moins élevée que celle des salaires et avantages auxquels ont droit les employés existants.

Les salaires horaires de ces emplois « de niveau d'entrée » seront d'environ 14,60 \$ de l'heure. Non seulement cela équivaldra-t-il à environ la moitié du taux de base de 28 \$ de l'heure accordé pour des emplois traditionnels aux fonctions similaires, mais ils seront aussi inférieurs de presque 20 % au taux salarial moyen de tous les travailleurs de la production aux États-Unis. Les pensions et les prestations de maladie seront aussi beaucoup réduites.

Chaque entente contient des dispositions afin de restreindre cette nouvelle structure de salaires et d'avantages aux emplois « non essentiels » dans les cas de GM et de Chrysler, ou de la limiter à 20 % de tous les postes occupés chez Ford. Toutefois, de nombreuses exceptions sont prévues et la proportion d'emplois moins bien rémunérés risque fort probablement d'augmenter à mesure que se poursuivront les mises à la retraite avec prime et les restructurations et que seront signées de nouvelles ententes similaires.

En vertu de l'entente en cours, GM pourrait maintenir le tiers de son effectif au niveau d'entrée. De plus, la proportion des emplois de premier échelon pourrait être la même chez Ford, malgré la limite alléguée de 20 %, en raison des nombreuses exemptions.

Les employés de premier échelon pourront soumettre leur candidature à des postes traditionnels si de tels postes sont à pourvoir, mais l'énorme fossé qui se creuse entre les salaires offerts pour des fonctions similaires sera sans doute à l'origine des conflits.

Appliquée à 25 % de la part de l'effectif de chacun des trois grands constructeurs d'automobiles, la nouvelle structure salariale rapportera à ceux-ci plus de 2 milliards de dollars par année, si on tient compte des niveaux de rémunération des emplois traditionnels dans la production. En raison du climat généré par les gains appréciables des employeurs et les dissensions au niveau des usines, on peut facilement imaginer que les soi-disant « emplois traditionnels » disparaîtront vite.

Les ententes entre les TUA et les trois grands constructeurs automobiles comprennent d'autres dispositions avec des concessions, y compris le transfert total au syndicat des responsabilités liées aux avantages des retraités. Ainsi, les coûts de l'actuel système de santé des retraités seront transférés dans un fonds géré par le syndicat, le VEBA (Voluntary Employees Beneficiary Association). Il y aura également réorientation des futures augmentations salariales vers celui-ci. Le VEBA pourrait se solder par une faillite, comme cela s'est déjà produit avec d'autres.

Calquée sur l'entente de Delphi, cette structure salariale à deux vitesses n'est pas nouvelle. D'autres employeurs, comme Caterpillar, ont aussi introduit une structure salariale à deux vitesses à l'origine de dissensions.

Ces récentes ententes des TUA ont institutionnalisé une structure salariale inéquitable et dangereuse, au détriment de la main-d'œuvre que l'on considérait au cœur du secteur de la fabrication des États-Unis. Au lieu d'offrir aux familles une chance véritable d'accéder à la classe moyenne, les emplois du secteur automobile et d'autres industries manufacturières pourraient bientôt s'apparenter à un nouveau piège pour stagner à des taux salariaux inférieurs. Ce piège n'aura pas seulement pour effet d'intensifier les inégalités intergénérationnelles actuelles, mais aussi de cimenter les inégalités familiales pendant des générations.

Certains font valoir que l'industrie automobile nord-américaine n'est pas concurrentielle ou financièrement viable aux taux de rémunération « traditionnels ». C'est ignorer les répercussions du libre-échange, de la mondialisation de la production et du caractère inadéquat et mal avisé de l'investissement dans ce secteur.

Le danger lié à ce type de structure salariale tient au risque qu'elle ne se propage à d'autres employeurs, à d'autres secteurs et au Canada. Que cette approche soit adoptée ou non dans nos milieux de travail, son incidence indirecte peut être profonde.

L'affaiblissement du secteur manufacturier par la diminution des salaires nuit à la base économique et sociale des collectivités, de même qu'à la capacité de payer pour l'obtention de services publics. Avec un tel taux salarial, peu de travailleurs du premier échelon de Ford pourront se permettre d'acheter le produit qu'ils fabriquent, ni même de gagner convenablement leur vie.

Le fait qu'il sera beaucoup plus difficile de conserver des pensions et des avantages décents dans le secteur public lorsque ceux-ci auront été balayés dans le secteur privé est tout aussi préoccupant.

Le taux d'inflation prêt pour la nouvelle année

Le coût croissant du logement et de l'énergie, y compris le coût d'intérêt hypothécaire plus élevé, continue d'exercer une pression à la hausse sur le coût de la vie des Canadiennes et des Canadiens, en particulier des familles à moyen et à plus faible revenus.

L'indice des prix à la consommation du Canada a augmenté de 2,4 % en octobre comparativement au taux qui prévalait l'année dernière. Les prix de l'énergie ont augmenté en moyenne de 8,6 % au cours de la même période, y compris des hausses de 13,5 % du prix de l'essence, de 14 % du prix de l'huile à chauffage domestique et de 7,8 % du prix du gaz naturel.

Les taux hypothécaires supérieurs, le prix plus élevé des maisons et d'autres coûts connexes ont exercé une pression à la hausse de l'ordre de 4,8 % sur les propriétés comparativement à l'année précédente. Sur une note positive, l'indice des prix des nouvelles voitures a chuté de 2,5 %.

Les prix à la consommation en octobre ont augmenté, plus particulièrement au cours de la dernière année :

- en Alberta, de 5 %, surtout en raison des plus importantes augmentations du prix du logement et de l'essence;
- en Saskatchewan, de 3,6 %, sous l'influence des très importantes augmentations du prix du logement, de même que des prix plus élevés de l'essence et d'autres sources d'énergie;
- au Nouveau-Brunswick, de 3,3 %. Cette hausse est attribuable aux importantes augmentations du prix de l'énergie, en particulier du mazout, de l'électricité, du gaz naturel et de l'essence;
- à l'Île-du-Prince-Édouard, de 3,1 %, surtout en raison des prix plus élevés du mazout, de l'électricité et de l'essence.

Dans les autres provinces, l'indice des prix à la consommation a augmenté entre 1,6 % et 2,3 %, notamment :

- Terre-Neuve : 2,1 %
- Nouvelle-Écosse : 2,3 %
- Québec : 1,9 %
- Ontario : 2,3 %
- Manitoba : 1,9 %
- Colombie-Britannique : 1,6 %

Les chiffres relatifs à l'inflation mentionnés ci-dessus représentent les changements dans l'indice des prix à la consommation au cours de la période d'octobre 2006 à octobre 2007, soit les derniers chiffres disponibles⁷.

⁷ Il est possible d'obtenir plus de précisions en consultant l'*Indice des prix à la consommation* mensuel de Statistique Canada à

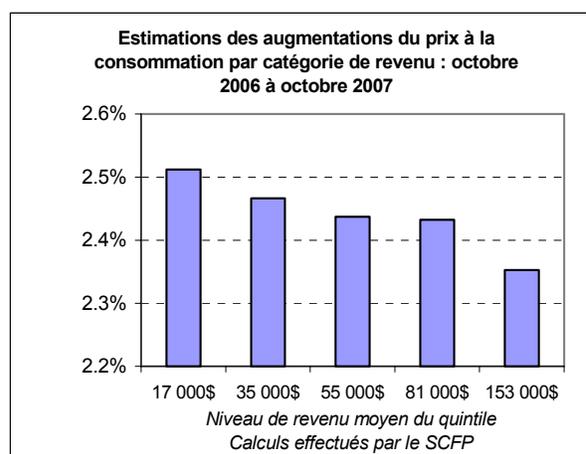
Ces chiffres relatifs à l'inflation présentés année après année sont importants pour effectuer le suivi des changements récents dans les prix. Les règlements salariaux et les avantages sont bien souvent liés à ces chiffres. Les chiffres d'octobre sont aussi grandement utilisés comme niveau de référence pour l'indexation des pensions gouvernementales, des autres avantages et du régime fiscal.

Cependant, les chiffres mensuels peuvent bondir d'un mois à l'autre selon la volatilité de certains facteurs comme le prix de l'essence. Ainsi, ils ne permettent pas de se faire une idée précise de la tendance inflationniste en cours d'année.

Les calculs du taux moyen d'inflation de l'année en cours donnent une meilleure idée des tendances inflationnistes. Ces chiffres, qui ne sont disponibles nulle part ailleurs, sont présentés dans le tableau à la page suivante.

Les changements dans le coût de la vie, qu'il est possible de cerner en grande partie grâce à l'inflation, seront différents pour chaque ménage, selon les produits qu'il achète. Les familles à moyen et à plus faible revenus connaîtront habituellement une augmentation plus importante du coût de la vie quand les prix de produits comme les aliments ou l'essence augmentent à un rythme accéléré parce qu'ils représentent une partie plus importante de leur budget de dépenses.

Le tableau suivant montre que les prix à la consommation ont augmenté plus rapidement chez les familles à moyen et à plus faible revenus que chez les familles à revenu plus élevé.



l'adresse suivante :

http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Cpi/cpi-en_f.htm.

La publication complète donne des renseignements sur les changements dans les prix par province et par ville, notamment les prix de l'essence et du carburant.

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=62-001-XWF>

Parallèlement, le « taux d'inflation fondamentale » qui exclut les biens et services dont les prix sont très volatiles, a connu une augmentation de seulement 1,8 % en cours d'année en date d'octobre. Cette augmentation signifie que la Banque du Canada se préoccupera moins des pressions inflationnistes et qu'elle est susceptible de réduire son taux directeur au cours des prochains mois.

Perspectives relatives à l'inflation

Plus tôt à l'automne, les prévisionnistes avaient prévu une augmentation des prix à la consommation d'une moyenne d'environ 2,3 % en 2008, suivie d'une augmentation d'environ 2,4 % en 2007. Ces prévisions sont présentées dans le tableau « Perspectives provinciales » (Provincial Outlook) à la page 3.

Toutefois, depuis la mi-octobre, deux événements majeurs se sont produits et ils exerceront une influence sur l'inflation.

- Dans son exposé économique d'octobre, le gouvernement conservateur annonçait qu'il entendait réduire la TPS d'un autre point de pourcentage à compter du 1^{er} janvier 2008 au lieu de janvier 2010 comme il l'avait prévu au départ.
- Le dollar canadien a connu une hausse beaucoup plus importante que celle prévue par rapport au dollar américain et à la plupart des autres devises.

Si la coupure de la TPS est entièrement refilée aux consommateurs, elle devrait entraîner une réduction de l'inflation d'environ 0,6 point de pourcentage parce qu'environ 60 % des produits visés par l'indice des prix à la consommation font l'objet de la TPS.

Hors plusieurs bonnes raisons portent à croire que nombre d'entreprises et de détaillants n'ont pas refilé les économies réalisées au cours de l'année 2006 en raison de la baisse de la TPS et en ont plutôt profité pour augmenter leurs prix.

Les prix changent pour un grand nombre de raisons, dont plusieurs sont difficiles à cerner avec certitude. Il semble qu'un peu plus de la moitié des économies réalisées en 2006 ont été refilées aux consommateurs, ce qui a eu pour effet que l'inflation a uniquement diminué d'environ 0,3 point de pourcentage au niveau inférieur à ce qu'il aurait été autrement.

Il est difficile de déterminer quelle sera l'incidence cette fois, mais les détaillants et les entreprises pourraient saisir l'occasion pour réaliser de nouveau des profits. S'il en est ainsi, l'incidence sur l'inflation sera moindre cette fois encore.

L'augmentation du dollar canadien, à l'origine d'une baisse des prix des biens importés, n'a pas non plus entraîné un impact immédiat aussi important que l'on aurait pu le prévoir. La publicité récente a contraint les détaillants à abaisser leurs prix et il semble désormais que cette augmentation exerce une influence plus importante.

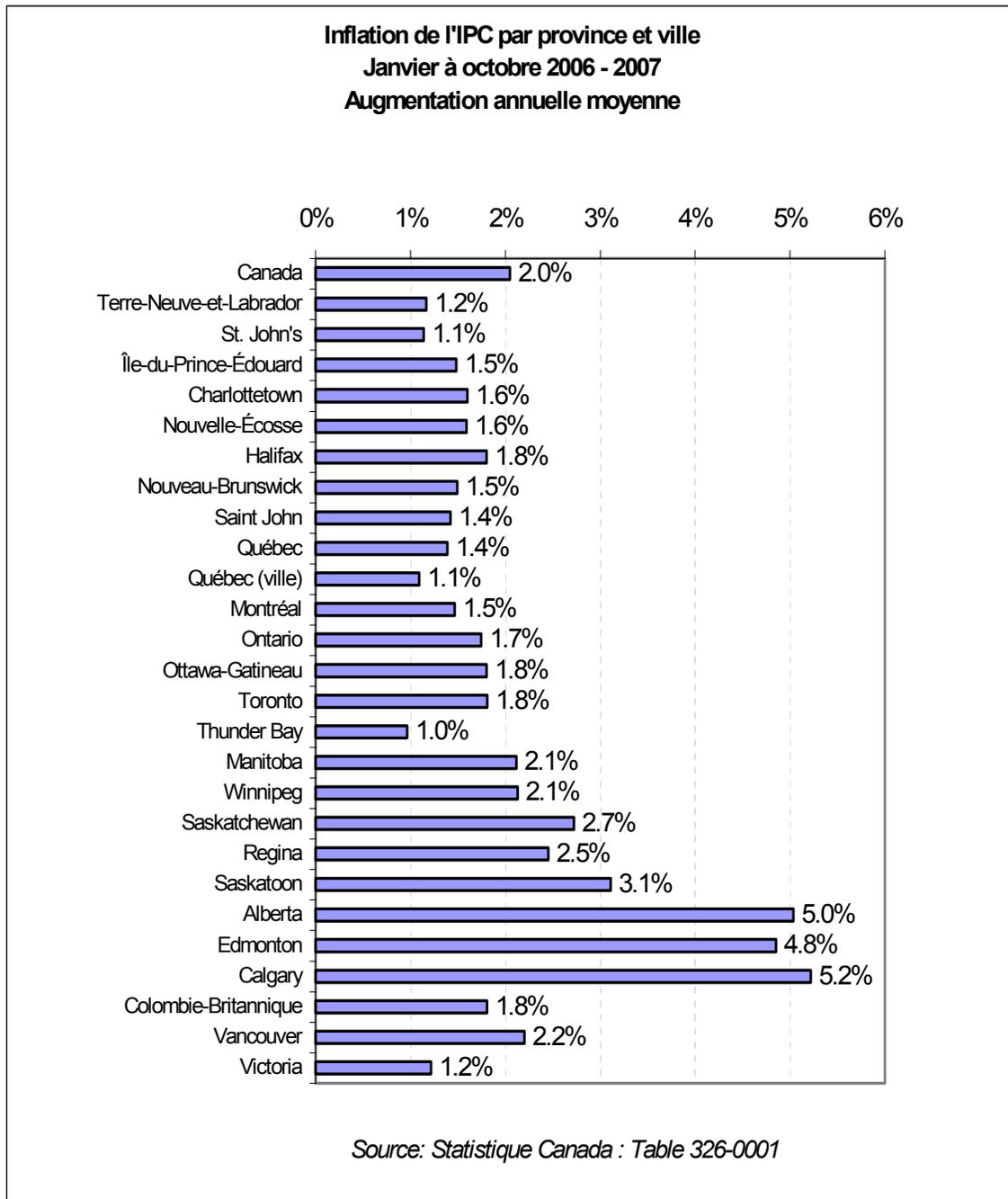
Le dollar canadien a chuté à un niveau qui le porte presque à parité avec la devise américaine. Il est prévu que la variabilité moyenne de la devise s'établisse près de ce niveau au cours de 2008. Dans ce cas, d'autres détaillants pourraient être contraints d'abaisser leurs prix pour qu'ils demeurent concurrentiels aux prix pratiqués aux États-Unis.

En somme, les prévisionnistes s'attendent à ce que le taux d'inflation du Canada s'établisse à une moyenne d'environ 1,8 % à 2,0 % en 2008, même si leurs prévisions sont très divergentes. Les prévisions dépendent en grande partie de la tendance dans le prix des maisons, le prix de l'énergie et de l'économie globale, tous des facteurs dont il est difficile de prévoir l'évolution aujourd'hui et qui sont susceptibles de connaître une période volatile.

Sur une base régionale, l'inflation devrait continuer d'atteindre des sommets au cours de la prochaine année en Alberta, en Saskatchewan et dans les autres provinces de l'Ouest, mais s'avérer plus faible à Terre-Neuve.

Le tableau « Perspectives provinciales » (Provincial Outlook) de la page 3 présente des prévisions concertées de l'inflation de l'IPC par province. Toutefois, ces prévisions n'ont pas pris en considération les derniers développements comme la réduction de la TPS.

Elles devraient être réduites d'environ 0,3 point de pourcentage chacune pour donner une idée plus précise des prévisions actuelles. Par exemple, l'inflation de l'IPC prévu de 3,6 % en Alberta devrait se traduire par une prévision d'environ 3,3 % si l'on tient compte de ces autres développements.



La force des marchés du travail permet de réaliser des gains salariaux réels

La force des marchés du travail continue de générer de solides augmentations salariales dans la plupart des régions du pays, s'établissant environ à 1 % au-dessus du taux d'inflation.

Les ajustements du salaire de base des négociations collectives majeures ont connu une moyenne de 3,9 % au cours du troisième trimestre et de 3,2 % au cours des neuf premiers mois de l'année⁸.

Les gains salariaux supérieurs du troisième trimestre ont été rehaussés particulièrement par le grand nombre de négociations conclues en Alberta, où les marchés du travail sont plus serrés et où l'inflation grimpe à un rythme accéléré. Mis à part l'Alberta et la Saskatchewan, les règlements dans le reste du Canada se sont établis à une moyenne de 3 %.

Par comparaison, les prix à la consommation ont augmenté à un taux moyen de 2,1 % au Canada au cours du troisième trimestre et de 2 % au cours des neuf premiers mois de l'année.

Les augmentations du salaire de base les plus élevées ont été réalisées en Alberta où elles se sont établies à une moyenne de 4,9 % pour l'année. Malgré les augmentations du salaire moyen relativement élevées, elles n'ont pu suivre le rythme du taux élevé de l'inflation de l'Alberta qui s'est établi à une moyenne de 5 % au cours des neuf premiers mois de l'année. Toutefois, certains indices portent à croire à un rattrapage : les augmentations du salaire de base qui ont connu une moyenne de 5,1 % au cours du troisième trimestre étaient légèrement supérieures au taux d'inflation de 4,8 % au cours de la même période.

Les travailleurs de la Saskatchewan ont également profité de règlements salariaux avantageux qui ont connu des augmentations moyennes de 4 % au cours du troisième trimestre, un niveau supérieur au taux d'inflation de 3,1 % au cours de la même période.

Hormis l'Alberta, la seule autre province où les augmentations salariales moyennes prévues dans les règlements des négociations collectives majeures n'ont pas dépassé le taux d'inflation est Terre-Neuve, où les deux principales négociations signées prévoyaient une augmentation moyenne de seulement 0,5 %, un niveau inférieur au taux d'inflation moyen de Terre-Neuve de 1,2 % pour l'année à ce jour.

Dans toutes les autres provinces, les augmentations du salaire de base se sont établies en moyenne environ à un point de pourcentage ou plus au-dessus du taux d'inflation pour l'année en cours, à ce jour, ce qui se traduit par des gains salariaux réels de 1 % ou plus par année, en excluant d'autres paiements ou avantages.

En moyenne, les travailleurs du secteur public ont obtenu des augmentations légèrement supérieures aux travailleurs du secteur privé, alors que les ajustements ont connu une moyenne de 4,1 % au cours du troisième trimestre et de 3,4 % pour l'année à ce jour.

Selon les secteurs d'activités, les travailleurs oeuvrant dans les industries du secteur primaire ont connu des ajustements salariaux moyens de 4,6 % à ce jour au cours de l'année, et les travailleurs oeuvrant dans le secteur des services publics et de l'administration publique ont connu des augmentations moyennes de 3,8 % et de 3,7 % respectivement. Les travailleurs des secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de la construction, des loisirs et de l'hôtellerie, des finances et des services professionnels ont obtenu des ajustements moyens de 3,3 % à 3,4 %.

Les accords conclus dans le secteur de l'information, de la culture et du transport prévoyaient des augmentations du salaire de base moyennes de 2,9 % et de 2,7 %. Au cours de la même période, les travailleurs dans le secteur manufacturier et du commerce n'ont pas connu de perspectives aussi reluisantes : ils ont obtenu des augmentations moyennes s'établissant très près du taux d'inflation de 2 %.

Ces gains salariaux réels modestes sont abordables, attendus depuis longtemps, bien mérités et bons pour l'économie. Les augmentations moyennes sont considérablement inférieures aux augmentations de la rémunération récentes consenties aux cadres et inférieures au taux d'augmentation du revenu de la plupart des employeurs du secteur privé et du gouvernement.

En dépit de l'alarmisme manifesté par certains groupes de lobbyisme à propos de l'éventuelle incidence inflationniste de ces augmentations salariales, rien ne démontre qu'elles contribuent à des pressions inflationnistes générales : le taux d'inflation fondamentale de la Banque du Canada est aujourd'hui inférieur à son niveau cible de 2 %.

Les augmentations du salaire réel attendues depuis longtemps sont cruciales pour contribuer à ralentir l'écart grandissant entre les classes et contribuer à consolider les finances des ménages. Elles seront déterminantes si les problèmes économiques qui touchent l'économie américaine s'étendent jusqu'au Nord.

⁸ À moins d'indications contraires, les augmentations du taux salarial mentionnées dans cette section visent les ajustements du salaire de base moyen au cours de la période couverte par les règlements des négociations collectives majeures (500 employés et plus) conclues au cours de cette période, selon les chiffres signalés par la Direction de l'information sur les milieux de travail de Ressources humaines et Développement social Canada.

Règlements salariaux moyens des négociations collectives majeures par année

	2004	2005	2006	T1 2007	T2 2007	T3 2007	CDA 2007
Tous	1,8	2,3	2,5	3,1	3,0	3,9	3,2
Secteur public	1,4	2,2	2,6	3,3	3,0	4,1	3,4
Secteur privé	2,3	2,4	2,1	2,6	3,0	3,7	3,1
<i>Inflation de l'IPC :</i>	1,8	2,2	2,0	1,8	2,2	2,1	2,0

Règlements salariaux moyens par province

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-E.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Multi Prov	Fédéral
2004	1,0	2,4	4,7	4,1	2,5	3,0	2,6	1,6	3,1	-1,6	2,7	1,6
2005	2,0	2,5	3,3	3,0	1,6	2,7	2,9	2,0	3,0	0,5	4,1	2,6
2006	1,7	2,7	3,1	2,9	1,8	2,5	2,6	2,1	3,4	2,5	3,8	2,3
T1 2007	-	2,9	1,8	2,9	2,9	2,9	2,7	4,0	3,5	2,3	6,6	2,8
T2 2007	0,5	2,8	3,7	2,0	3,2	2,9	3,0	4,2	4,4	2,9	-	2,7
T3 2007	-	-	2,9	-	-	3,1	3,1	4,0	5,1	3,3	3,6	2,6
<i>CDA 2007</i>	0,5	2,8	3,0	2,3	3,2	2,9	3,0	4,0	4,9	3,0	4,9	2,7

Règlements salariaux moyens par secteur d'activités

Secteur d'activités	2005	2006	T1 2007	T2 2007	T3 2007	CDA 2007
Industrie primaire	2,3	2,7	3,2	3,2	5,7	4,6
Services publics	2,6	2,3	3,1	4,0	4,2	3,8
Construction	2,5	3,6	2,9	3,2	3,9	3,3
Fabrication	2,5	2,0	0,7	2,0	4,4	2,1
Commerce de gros et de détail	1,9	1,1	1,4	2,0	1,9	2,0
Transport	2,9	2,1	3,2	2,6	2,9	2,7
Information et culture	2,4	2,5	1,6	3,8	2,0	2,9
Finance et services professionnels	2,3	2,5	2,0	3,9	2,6	3,3
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,5	3,1	3,1	4,5	3,4
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,9	2,6	-	3,5	3,3
Administration publique	2,4	2,8	4,0	3,1	3,8	3,7

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux, [les plus récentes données en date du 28 novembre 2007]

http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/raj/01raj_sal.shtml

mf/sep491

S:\Research\WPTEXT\ECONOMY\Economic Climate\Economic Climate - 2007\December 2007\Economic Climate - Dec. 2007 - french.doc
Le 10 décembre 2007